



**CHANGE FOR
THE PLANET**
CARE FOR THE PEOPLE

Concours international de photos 2017 **« Inspirez le changement à travers votre objectif »** **Règlement général**

Article 1 – Les organisateurs

Dans le cadre de sa campagne d'action commune « [Changeons pour la planète – Prenons soin de l'humanité](#) », la CIDSE lance son premier concours international de photos « Inspirez le changement à travers votre objectif », consacré aux styles de vie et aux alternatives durables en matière d'alimentation et d'énergie. Initiée le 1^{er} juillet 2015, « *Changeons pour la planète – Prenons soin de l'humanité* » est une campagne de sensibilisation mondiale qui invite les citoyens à changer radicalement de style de vie en réduisant leur consommation totale d'énergie et en opérant des choix alimentaires respectueux de l'environnement, qui minimisent les répercussions sur l'environnement, qui permettent aux producteurs de gagner décemment leur vie, qui ne portent pas atteinte aux droits de l'homme, et qui restent financièrement abordables. Cette campagne s'appuie sur l'action menée par la CIDSE et ses organisations membres pour un monde de justice sociale et climatique.

Nous savons que divers modèles de vie durable existent et fonctionnent déjà à travers le monde ; notre campagne veut être la caisse de résonance de ces alternatives et susciter chez d'autres l'envie de les adopter. Nous voulons démontrer la capacité des peuples à réaliser le changement pour lequel nous militons et que les décideurs politiques se refusent à envisager. Nous sommes certains qu'ensemble, nous pouvons faire la différence.

Pour en savoir plus sur cette campagne, voyez les sites web de plusieurs de nos organisations membres :

[Broederlijk Delen](#), Belgique, *'Change for the Planet - Care for the People' - lancering international campagne over duurzame levensstijl*

[CAFOD](#), Royaume-Uni, *Catholic agencies join together to promote sustainable living*

[CORDAID](#), Pays-Bas, *Launch CIDSE campaign for sustainable lifestyles*

[FOCSIV](#), Italie, *Cambiamo per il Pianeta. Prendiamoci cura delle persone*

[KOO](#), Autriche, *Change for the Planet – Care for the People, CIDSE Lebensstil-Kampagne 2015-2017*

[Misereor](#), Allemagne, *Die Kampagne "Change for the Planet - Care for the People" ruft zu einer radikalen Lebensstiländerung auf*

[Manos Unidas](#), Espagne, *Cambiemos por el planeta - Estilos de vida #Change4Planet*

Vous pouvez suivre la campagne sur [Facebook](#) et [Twitter @ChangeandCare #Change4Planet](#)

Article 2 – Conditions de participation et d'éligibilité

Ce concours de photos est **gratuit** et ouvert à toute personne **âgée de 18 ans au moins**. Deux catégories sont prévues :

- 1) **Amateurs +18 ans** : pour les participants qui n'ont pas d'expertise particulière dans le domaine et pour qui la photo est essentiellement un passe-temps.
- 2) **Professionnels +18 ans** : pour les participants qui ont des années d'expérience dans le domaine et/ou dont le métier se rapporte à la photographie (photojournalisme ou analogue)

- **Thème**

Ce concours de photos a pour thème les **alternatives alimentaires et énergétiques durables**.
Tout(e) participant(e) devra soumettre un dossier qui répond ou aborde la question suivante :
Que faites-vous ou que fait votre communauté (famille, école/université, lieu de travail, paroisse, ou autres) pour consommer ou produire des aliments ou de l'énergie de manière durable ?

Un(e) participant(e) ne peut soumettre **qu'un seul dossier** pendant la période du concours (1^{er} février – 23 avril).

Seuls seront acceptés les dossiers accompagnés du formulaire : XX

***La participation au concours implique l'acceptation, sans réserve, de l'ensemble des termes et conditions. Le non-respect de ces règles entraîne la disqualification du (de la) participant(e).*

Date de début : le concours débutera le **1^{er} février 2017** à 8h30 (GMT +2).

Date de clôture : le concours s'achèvera le **23 avril 2017** à 17h00 (GMT +2).

Article 3 – Instructions et règlement

1. Prenez une photo qui illustre **ce que vous faites ou ce que votre communauté fait pour consommer ou produire des aliments ou de l'énergie de manière durable**.
 - Si vous prenez une photo avec un appareil photographique, assurez-vous qu'elle soit en haute résolution [1600 x 1200 pixels minimum]
 - Si vous prenez une photo avec un smartphone, assurez vous qu'elle est en taille réelle [4MP minimum].
2. Complétez le formulaire de participation en ligne en indiquant vos nom, prénom, âge, adresse courriel, pays, et la catégorie dans laquelle vous concurrez.
3. Ajoutez une description / légende à votre formulaire de participation, **d'une longueur maximale de 100 mots** (ou 700 caractères, espaces compris) pour décrire le lieu où a été pris la photo et en quoi elle illustre l'adoption d'un style de vie / de pratiques durable(s) par vous ou votre communauté.
4. Soumettez l'image en format .jpeg/jpg, en indiquant le nom du photographe dans les métadonnées de la photo. Exemple : prénom_nom.jpeg
Le nom du photographe, de l'agence ou de la publication ne doivent pas apparaître sur l'image proprement dite.
4. Lisez les termes et conditions et cochez la case du formulaire de participation en ligne pour les accepter avant de télécharger (upload) votre photo. Ceci fait, téléchargez votre photo au format .jpeg/.jpg via le formulaire.
5. Un accusé de réception vous sera envoyé une fois votre dossier enregistré.

Remarque : Au cas où vous ne recevriez pas de confirmation de l'enregistrement de votre dossier, veuillez contacter notre service d'assistance à l'adresse suivante : cftp.photocontest@gmail.com

Article 4 – Procédure de sélection

Le concours photo s'achèvera le **30 avril**. Une pré-sélection des 20 meilleures photographies sera effectuée par les organisateurs du concours. Les photographies présélectionnées seront ensuite soumises à un jury composé de **5 membres**, qui détermineront les vainqueurs, seconds et troisièmes prix dans chaque catégorie. Les membres du jury sont : (**noms et fonctions des jurés**).

La décision du jury est sans appel et se fondera sur les critères ci-après :

- L'image illustre une façon alternative, écologiquement et socialement juste de produire et/ou de consommer des aliments et/ou de l'énergie ;
- L'image dénote une dimension collective, citoyenne ;
- L'image s'accompagne d'une description / légende de 100 mots maximum expliquant en quoi elle représente une action en faveur d'un changement chez le (la) participant(e) / au sein d'une communauté.

Les vainqueurs, seconds et troisièmes prix désignés par le jury en seront avisés par courriel.

Remarque : dans le cas où le (la) lauréat(e) ne ferait pas savoir qu'il (elle) accepte le prix dans les cinq jours, c'est la personne suivante sur la liste qui sera contactée et récompensée.

Les noms des vainqueurs, seconds et troisièmes prix seront publiés sur la page Concours photo du site web de la CIDSE et sur les sites web des organisations membres participantes, ainsi que sur les réseaux sociaux utilisés par la campagne, à savoir [Facebook](#) et [Twitter](#), à la mi-mai 2017.

Article 5 – Prix

- **1^{ère} place**

Les deux vainqueurs (catégories pro et amateur) seront invités à la cérémonie de remise des prix et à l'inauguration de l'exposition à Bruxelles, au Parlement européen.

** Des moyens de transport durables depuis et vers le lieu de la cérémonie seront envisagés et proposés.*

** Dans le cas où un vainqueur aurait des contraintes de visas ou de déplacement, il/elle conservera sa première place. D'autres options et moyens d'assurer une participation à la cérémonie de remise des prix et à l'inauguration de l'exposition seront envisagés et proposés, en concertation avec le secrétariat de la CIDSE et dans les limites du budget approuvé par les organisateurs pour ce concours photographique.*

- **2^{ème} place**

Chaque vainqueur recevra un [vélo Bamboo à composer et à monter soi-même](#)

- **3^{ème} place**

Pour la catégorie 'amateur' : Un chèque-cadeau d'[Ethical Shop](#) (magasin en ligne)

Pour la catégorie 'professionnel' : Un chèque-cadeau de [Lomography Shop](#) (magasin en ligne)

Tous les vainqueurs, seconds et troisièmes prix recevront le « Transition Handbook » de The Transition Network.

Article 6 – Droits de propriété intellectuelle

En participant au concours, les détenteurs de droits de reproduction accordent à la CIDSE, dans le cadre de sa campagne « *Changeons pour la planète – Prenons soin de l’humanité* », l’usage non-exclusif de leurs photos à des fins non commerciales, à partir de la date de début du concours et sans qu’aucune rémunération ne leur soit due.

Pour les photos récompensées, les détenteurs des droits de reproduction accordent à la CIDSE, dans le cadre de sa campagne, un droit non-exclusif illimité sur leurs photos en haute résolution aux fins d’exploitation dans tous les medias, y compris les réseaux sociaux, les medias virtuels et imprimés, en rapport avec le concours, l’exposition, une campagne de cartes postales et toutes les activités éducatives et promotionnelles menées pour et sous les auspices de la campagne « *Changeons pour la planète – Prenons soin de l’humanité* », sans qu’aucune rémunération ne leur soit due.

Les références de l’auteur / du (de la) photographe seront reprises partout et à chaque fois que la photo sera utilisée.

En participant à ce concours, vous acceptez de céder à la campagne un **droit non exclusif, exempt de redevance, irrévocable et susceptible de faire l’objet d’une sous-licence.**

Vous acceptez également que toute photographie soumise puisse faire l’objet de légères modifications, comme par exemple un recadrage, afin de pouvoir être utilisée par la campagne sur ses propres canaux de communication, durant la période du concours et jusqu’à 24 mois après la date de démarrage du concours.

Vous affirmez et garantisiez que la photographie soumise dans le cadre du concours est la vôtre et qu’elle ne contient aucun matériel dont la marque de fabrique ou les droits de reproduction appartiennent à un tiers, sauf à disposer de l’autorisation du titulaire des droits sur ce matériel ou à être par tout autre moyen légalement autorisé à utiliser ce matériel et à octroyer à la campagne tous les droits et autorisations nécessaires pour utiliser ce matériel dans les conditions décrites ci-avant.

Pour ce faire, veuillez :

- vous assurer de disposer de l’autorisation des personnes dont vous avez pris une photo.
- tenir compte du fait que la reproduction de bâtiments (historiques ou récents) ou d’objets ayant une marque de fabrique peut impliquer des droits de reproduction.

La campagne ne pourra être tenue pour responsable des images qui contreviennent aux droits de reproduction.

La campagne se réserve le droit d’exclure une photographie du concours dès lors que des questions éthiques ou juridiques se font jour quant à ses droits de reproduction et pendant le concours.